

Intervention CFE – CGC/UNSA (N. Fayeaux) :

Pour lire et décrypter la présentation des résultats du S1 2011, il faut être un adepte de la lecture entre les lignes.

Lorsque vous parlez de bonne résistance de l'activité, en fait il faut lire que le résultat net semestriel a plongé de près de 50%, malgré une croissance de 7% du nombre de ses clients.

Pareillement, la tendance du marché E est notée en amélioration tant pour le chiffre d'affaires que l'EBITDA, alors que le CA est en baisse de 1,6%.

Pour faire court, la présentation des comptes du S1 2010 démontre que France Télécom – Orange peine à retrouver le chemin de la croissance :

Nouvelle baisse du chiffre d'affaire,

Dégradation de la marge opérationnelle,

un résultat net semestriel équivalent à la moitié de celui de la précédente période

Questions /remarques :

S'agissant de la baisse du CA France, 11 305 11 577 (11 590) baisse de (2,3)%

Vous nous fournissez un certain nombre d'explications, ou d'éléments s'agissant des services en augmentation,

Vous nous avez parlé des MVNO, en progression rapide avec 3,309 millions clients au 30 juin 2011 (+28% sur un an). On peut certes avec une lecture purement comptable y voir à CT un élément favorable, par contre cette extension à MT peut se révéler dangereuse,

Le marché des MVNO peut être un levier de croissance pour l'opérateur classique que nous sommes qui n'arrive plus à attirer de clients sur une offre classique. Une partie sous-utilisée des ressources réseau peut ainsi générer plus de profit → mais trop de MVNO ne risque t il pas à très CT de tuer la poule aux œufs d'or.

→ toujours dans la même langue destinée aux media, le secteur Entreprise confirme l'amélioration de son chiffre d'affaires avec une baisse limitée à -1,6% : disons qu'à défaut d'avancer on recule moins – peut être qu'un jour, on ne reculera + du tout.

Pour info, le CA au T2 était de 1765, il était de 1900 millions € au T2 2009.

J'ai fait un petit graphique sur l'évolution du CA/ E, et la courbe à la baisse est rectiligne et continue

On peut l'analyser effectivement par la hausse de 25% de la VOIP, derrière cette hausse se cache une baisse de CA puisque la VOIP coute moins cher que des solutions de type LL ou Numéris.

GP : ne pourrait on pas avoir des offres moins chères ex : lignes d'alarme, lignes d'ascenseur : pb réglementaire ???

Sur ce thème, dans la rubrique « évolution du portefeuille d'actifs » == qu'entendez vous par la revue de portefeuille des actifs → pour la zone Afrique et Moyen-Orient, OK, mais pour le secteur Entreprises :

Qu'est ce que vous avez en vue ? des filiales à vendre

→ Vous nous parlez aussi du développement des réseaux de boutiques en France et en Espagne qui se poursuit, pour soutenir la mise en œuvre de la politique de distribution du Groupe ; la question qui se pose et qu'on vous a déjà posée est de savoir si les photoservices/photostations sont ou seront comptées ou pas dans ce développement.

A l'heure actuelle, la tendance que je constate dans ma DO est + à la fermeture de boutiques qu'à l'ouverture de nouvelles...

- attribution gratuite d'actions : Ce plan a comme condition de performance un objectif de cash flow opérationnel cumulé de 27 milliards d'euros sur la période 2011-2013, hors éléments exceptionnels.

Comment se fait –l qu'on soit passé d'un CF de 8 à 9 milliards.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on est mal parti, avec un CF en baisse de -11,7 %

5 823 / 5 144 → le CF de 5 823 avait donné un cF final de 8 milliards

→ L'IS représente environ 10 % des recettes fiscales de l'État. Le taux de cet impôt est a priori de 33 1/3, nous aimerions avoir un focus qu'on vous avait déjà demandé au moins s'agissant des revenus effectués en France. On passe de 911 à 1138, en 1 an. Niches fiscales, 26% du dividende, pertes reportables...on va payer + tôt de l'IS (500 millions) ;

→ Pourquoi l'offre Sosh a-t-elle été lancée/annoncée le 29 juillet ??? Ça n'est pas a priori la période où l'activité éco est la + forte en France

→ OCS/C+ : L'évolution du dossier canal +/ocs a été présentée en CE innovation, le dossier étant maintenant ficelé. Or nous avons entendu hier que cela n'était pas le cas, et vous précisez aujourd'hui que le dossier est finalisé. D'où ma question à Carole Froucht : quand le dossier va-t'il passer en CCUES ?

Gervais PELLISSIER

Vous avez raison de dire qu'il vaut mieux avoir du chiffre d'affaires des MVNO que pas du tout ; vaut mieux garder une activité, au lieu de passer à la concurrence, mais nous ne sommes pas ravis de perdre de la part de marché vis-à-vis de Virgin. Mais c'est inéluctable. Nous préférons perdre des clients à moindre valeur. Trimestre après trimestre, nous mesurerons les part de marché ; même si Iliad ne réussit pas, il fera du mal à tout le monde ; ils feront baisser les prix ; tant mieux pour les clients, mais tant pis pour les investissements. Il faut avoir en tête qu'il y a un prix pour le mobile ;

Sur la partie Entreprise, certaines ont parfois la chance d'être réintégrées comme Orange Vallée par exemple. Et il y a des filiales qui peuvent vivre sans FT comme Silicomp.

En revanche, cela rejoint la problématique des filiales Photo Station/PS . Il y a des fermetures de boutiques actuellement parce qu'il y a des doublons. Il faut se poser la question de savoir si cela fait sens de maintenir les boutiques de cette filiale et de FT l'une en face de l'autre !

S'agissant du cash flow ramené à 9 milliards d'€, cela correspond à 7,7 Mds€ de cash flow organique. Vous avez 1,3Mds€ d'écart qui sont des impôts sociétés, etc. nous avons essayé plutôt de dimensionner cette somme pour respecter l'engagement de 27 milliards d'€. S'il y a un problème économique, nous verrons. Mais l'idée est que l'objectif soit accessible.

S'agissant de l'impôt sur les sociétés, Il n'est pas simple de le comprendre. Le principe est de payer de l'impôt sur le résultat net social de FTSA, qui est différent du résultat consolidé publié par le Groupe. Les deux sont les normes juridiques légales. L'écart va grandissant entre les normes, ce qui entraîne le fait que nous avons u mal à comprendre les différences.

Sauf que les différents systèmes fiscaux dans les pays de l'est permettent de déduire les déficits des années précédentes.

Ainsi, pour calculer le résultat net, vous déduisez les déficits – mais avec la nouvelle réglementation, on ne pourra imputer les pertes que sur 30% des pertes des années précédentes. On devrait donc payer la même chose dans le temps. Nous avons dans un monde assez mouvant sur le plan fiscal. Quel que soit les dirigeants élus, il y aura besoin d'argent. Il y aura des impôts de tout côté.